



Mobilité à la DGFIP : le parcours du combattant !



La DGFIP apprentie sorcière ? quand on veut inventer le mouvement perpétuel et que l'on finit par découvrir la force d'inertie...

Depuis de nombreuses années, pour les encadrants A et A+, la DGFIP n'a qu'un mot à la bouche, la mobilité !

Mobilité fonctionnelle, mobilité géographique, mobilité externe, la DGFIP sera mobile ou ne sera pas !

Si on fait un petit bilan de cette bougeotte aiguë, laissant à penser que le mouvement perpétuel est l'universelle panacée, on se rend compte qu'au final, tout n'est pas si simple.

Mobilité géographique ? Si, avec la quasi-généralisation des postes au choix pour les A et A+, on pensait pouvoir recruter au mieux les compétences dont les directeurs peuvent avoir besoin sur leur département, on se rend compte qu'au final, sans réseau, appui ou autre on a peu de chance d'être pris sur un poste sur lequel on candidate. Surtout que jusqu'ici les directeurs n'avaient pas à justifier leur choix et que les retours négatifs sont rarement faits.

Mobilité fonctionnelle ? Attention si vous n'êtes pas de la bonne filière, candidat s'abstenir !

Mobilité externe ? Si vous avez des prétentions particulières pour évoluer, là aussi oubliez ! La DGFIP n'est pas encore très ouverte d'esprit et valorise rarement les agents partis en mobilité lors de leur réintégration (méfiance, on ne le connaît pas!)

Au final, cette fameuse mobilité n'est jamais ni reconnue, ni valorisée, on la souhaite mais on s'en méfie, aussi la CFTC demande qu'enfin une véritable reconnaissance des parcours diversifiés soit faite, que les directions soient obligées de faire un retour quand une candidature n'est pas retenue, et qu'enfin la DGFIP ose faire confiance en la capacité d'adaptation de ses agents qu'elle n'a pourtant de cesse d'exiger.

